

Le chômage

sie, plus particulièrement dans la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine. Dans la même période, du 1^{er} décembre 1977 au 1^{er} décembre 1979, 780 emplois ont été créés grâce à la formation industrielle dans les entreprises. C'est dire, monsieur l'Orateur, que dans une région où le dynamisme est en train de connaître un renouveau extraordinaire, cette partie de programme est extrêmement important. J'insiste pour dire au ministre de l'Emploi et de l'Immigration que j'espère que dans le prochain budget qui sera présenté la semaine prochaine, nous aurons quelque chose pour venir en aide à ces industries, et qu'on ne fera pas comme le ministre vient de faire depuis six mois. Il annonce qu'il va faire quelque chose, et nous n'avons rien vu encore. Il nous a parlé de son discours du 20 novembre, il a dit qu'il avait présenté un bill à la Chambre, mais on remarque dans ce bill que c'est seulement une réimpression du bill qui avait été présenté par l'ancien gouvernement. Est-ce que c'est cela que le ministre appelle du renouveau dans ce domaine-là? Nous n'avons encore rien vu de la part de ce gouvernement dans le domaine de l'emploi, et il est à se demander si les ministériels sont réellement désireux de faire quelque chose pour aider la main-d'œuvre où il existe un besoin réel ou tout simplement s'ils se sont plutôt bornés à aider l'industrie privée.

Une voix: Ils rient des travailleurs. C'est ça qu'ils font!

M. Bujold: Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant aborder un autre sujet extrêmement important, nous avons déjà eu d'ailleurs l'occasion d'en discuter en cette Chambre, et encore cet après-midi on a entendu des députés parler en leur faveur et d'autres qui ont parlé contre, savoir, les fameux projets du programme Canada au travail. Je voudrais, monsieur l'Orateur, insister ce soir sur la façon dont la sélection a été faite par le nouveau ministre de l'Emploi et de l'Immigration et aborder l'intégrité de ce programme qui existe depuis quatre ans, et grâce auquel l'ancien gouvernement a été capable durant trois ans de faire une sélection assez distributive de l'argent dans tous ces domaines. A plusieurs reprises, nous avons signalé ces problèmes au ministre et jamais il n'a pu nous dire exactement de quelle façon il avait fait cette sélection.

Monsieur l'Orateur, je mets réellement en doute la façon dont la sélection de ces projets a été faite. Je suis persuadé que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration s'est probablement fié peut-être à son ministre des services rendus ou encore à mon préopinant, lequel a tellement vanté les projets Canada au travail. C'est peut-être pour cette raison qu'il a tellement vanté ces projets, parce que lui et son collègue de Joliette (M. La Salle) ont vraiment eu beaucoup à faire cette année dans ce domaine-là.

Une voix: Du patronage!

M. Bujold: Et plusieurs collègues à la Chambre ont déjà signalé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration les problèmes qui ont été soulevés à ce sujet. Et moi je l'ai interrogé à la Chambre, je l'ai interrogé au comité, et je n'ai jamais pu avoir une réponse très précise.

Une voix: Tu n'en auras jamais!

M. Bujold: Probablement parce que le ministre est pris dans une situation où il va avoir de la difficulté à faire cette sélection. Mais pour essayer de démontrer de quelle façon il a pu contrecarrer les recommandations qui ont été présentées

par les fonctionnaires du logement et de l'emploi dans divers secteurs, j'aimerais revenir à une situation qui s'est présentée dans la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine et donner certains faits qui, je l'espère et je le crois d'après les renseignements qui m'ont été fournis par certains de mes collègues, sont intéressants. Une politique s'est établie à la grandeur du Québec et probablement également dans les autres provinces où il y a eu des projets Canada au travail.

Une voix: Honte! Honte!

M. Bujold: Les fonctionnaires du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, monsieur l'Orateur, ont établi dans la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine une façon de procéder qui, à ce qu'on m'a dit, était à peu près normale dans toutes les autres régions du Québec et des provinces Maritimes.

Ils ont cherché dans les trois premières phases de Canada au travail à savoir de quelle façon l'argent avait été distribué et dépensé. A ce sujet, monsieur l'Orateur, j'aimerais tout simplement dire de quelle façon l'argent a été distribué dans la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine. On constate, par exemple, que dans la phase I, on a eu, dans notre région, pour Causapscal, \$300,000, \$450,000 dans New-Richmond, \$200,000 dans Chandler et \$450,000 aux Îles-de-la-Madeleine.

Et cela se poursuit dans la deuxième phase, où \$500,000, 1 million, 3 millions, 1 million de dollars, et ainsi de suite, pour en arriver à la quatrième phase où ils ont établi à peu près les mêmes proportions dans ces quatre secteurs de la circonscription, en se basant sur les données qui avaient été prélevées durant les trois premières phases, en examinant de quelle façon les gens avaient travaillé, le succès des projets, et ils ont divisé encore une fois cette année hypothétiquement le montant de 3 millions de dollars alloué. Ils en sont venus à la conclusion que dans une partie de la circonscription il devrait y avoir \$330,000, dans une autre partie, \$474,000, et dans une autre, \$1,400,000, et finalement aux Îles-de-la-Madeleine, \$700,000, ce qui faisait en tout 3 millions de dollars.

De plus, ils se sont dit nous allons établir une moyenne *per capita*. Ils ont établi à la grandeur de la circonscription une moyenne *per capita* de \$52.43, ce qui fait qu'ils donnaient à peu près selon une proportion normale pour tous les gens de la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine. Lorsque le ministre me disait à la Chambre, et je cite le compte rendu officiel des *Débats*, à la page 1495, qu'il se fondait sur les réalisations passées. Les réalisations passées, ce sont les raisons que les fonctionnaires ont prises pour établir les données à cet effet-là.

Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministre pourquoi il avait fait de telles sélections, et lorsque la décision a été rendue cette année dans la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, on s'est rendu compte selon les chiffres cités tantôt que le ministre avait octroyé \$640,000 dans la région de Causapscal, \$1,300,000 dans celle de New Richmond, \$175,000 dans la région de Chandler et \$814,000 aux Îles-de-la-Madeleine. Ce qui est pis, monsieur l'Orateur, c'est que le ministre avait de sa propre initiative octroyé \$100,000 de plus à une seule municipalité dans la circonscription, celle de Havre-Aubert, aux Îles-de-la-Madeleine. Ce qui fait qu'il a tout changé les chiffres établis par ses fonctionnaires, des gens extrêmement compétents, qui avaient l'expérience du milieu, et